

DÉPARTEMENT DU GARD



MAIRIE  
DE  
SAINT-JEAN-DE-CEYRARGUES  
30360

## PROCÈS VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL Du mardi 10 juillet 2020

**Président de séance :** M. Georges DAUTUN, Maire,  
**Secrétaire de séance :** Mme Anne SAPET, Maire-Adjoint,

**Étaient présents :** M.M Éric BARD, Benoît GASTAUD, Nicole RAMBIER, Georges DAUTUN, Anne SAPET, Sylvain RICHARD.

**Étaient excusés :** Pauline MASSON, Christophe DANIEL, James GARNIER, Norbert JOULLIAT,

**Procurations :** Pauline MASSON à Christel BEAUMELLE, Christophe DANIEL à Georges DAUTUN, James GARNIER à Anne SAPET.

### **Ouverture du Conseil Municipal du vendredi 10 juillet 2020 à 10h00**

Au foyer municipal, place du 19 mars 1962,

En Mairie de Saint Jean de Ceyrargues.

#### **Monsieur le Maire propose :**

- Que Mme Anne SAPET, Maire-Adjoint, soit désignée secrétaire de séance,

Pour : 07 +03

Contre : 00

Abstention : 00 + 00

**Délibération n°2020 / 34 : Désignation du délégué du Conseil Municipal de la commune et de ses suppléants aux élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020. :**

- **Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- **Vu** la circulaire ministérielle NOR : INTA2015957J du 30 juin 2020,
- **Vu** l'arrêté préfectoral en date du 01 juillet 2020 fixant le mode de scrutin et le nombre des délégués et suppléants à désigner par chaque Conseil Municipal,
- **Vu** le caractère impératif de la date du vendredi 10 juillet 2020,
- **Vu** l'annexe à l'arrêté préfectoral n°30-2020-07-01-001 du 1<sup>er</sup> juillet 2020 fixant le nombre de délégués sénatoriaux à désigner par commune,

Monsieur le Maire informe le Conseil que le nombre de délégués à désigner pour notre commune est d'un titulaire et trois suppléants :

- Sont candidats :
  - Titulaire : Monsieur Georges DAUTUN,
  - Suppléants :
    - Monsieur Sylvain RICHARD,
    - Madame Nicole RAMBIER,
    - Monsieur Éric BARD,

A l'invitation de Monsieur le Maire le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret à l'occasion de la désignation de ses délégués :

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré désigne :
  - Titulaire : Monsieur Georges DAUTUN,
  - Suppléants :
    - Monsieur Sylvain RICHARD,
    - Madame Nicole RAMBIER,
    - Monsieur Éric BARD,

**Pour : 07 + 03**

**Contre : 0**

**Abstention : 00**

Ces informations seront communiquées à la Préfecture dans le respect des modalités de transmission prévues par le courrier aux maires du 01 juillet 2020.

**Informations diverses :**

- Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 10 h 15.

La Secrétaire de Séance,

Le Maire